

## Dématérialisation des procédures relatives aux

### CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT

#### Depuis le mise en place du CERT CNI – PASSEPORT

Les demandes de Cartes nationales d'identité et de passeports sont réceptionnées dans les Mairies équipées de dispositif de recueil

**Prendre rendez-vous auprès des mairies équipées**

**Liste des Mairie équipées** : Ganges, Claret, Saint-Martin-De-Londres, Castries, Lunel, Castelnaud-Le-Lez, Montpellier, Mauguio, Lattes, La Grande-Motte, Palavas-Les-Flots, Frontignan, Mèze, Sète, Pézenas, Agde, Béziers, Capetang, Saint-Chinian, Saint-Pons-de-Thomières

Afin de faciliter vos démarches vous pouvez faire une pré-demande en ligne sur :

[www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)

Dans le cadre du plan préfetures nouvelle génération (PPNG) et pour faciliter les démarches des usagers les demandes de permis et d'immatriculations ne seront plus acceptées en Mairie et en Préfecture

### PERMIS DE CONDUIRE

Pour toutes vos démarches, se connecter sur le site sécurisé : <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

**DEMANDE DE PERMIS DE CONDUIRE** : Duplicata, Pertes, vols

**PERMIS INTERNATIONAUX** : Tous les dossiers devront être envoyés directement au CERT de Nantes :

Préfecture de Nantes

Service CERT

6 Quai Ceineray – BP 33515

NANTES Cedex 1

TEL : 0809400244

### CERTIFICATS D'IMMATRICULATION

Pour toutes vos démarches, se connecter sur le site sécurisé : <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

**CARTES GRISES** :

- Duplicata
- Changement de titulaire
- Changement d'adresse
- Déclaration de cession

Pour vous aider dans vos démarches, consultez la liste des maisons de services au public sur :

<https://www.maisondeserviceaupublic.fr/carte-msap>